

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 18 septembre 2024

Contacts presse

Dr François Blanchecotte
06 08 89 61 02
president@sdbio.eu

Siège social

11 rue de Fleurus
75006 Paris
Téléphone : 01 53 63 85 00 -
Télécopie : 01 53 63 85 01.
Email : info@sdbio.eu
Site : www.sdbio.eu

PAGE 1 SUR 2

Le SDBIO

est le principal syndicat libéral
représentatif
de la profession.

Il rassemble tous les biologistes
libéraux, quel que soit leur
diplôme d'origine (pharmacien
ou médecin). Il négocie les
accords conventionnels avec
l'Assurance maladie, représente
les biologistes médicaux dans
l'ensemble des commissions,
organismes où la profession doit
faire valoir ses positions.

Il représente les biologistes
médicaux employeurs dans les
négociations de branche.

Mobilisation historique de la biologie médicale pour lutter contre la dégradation de la prise en charge de tous les patients en France

A l'appel des syndicats de biologie médicale, la quasi-totalité des laboratoires de biologie médicale vont fermer leur porte du vendredi 20 septembre au lundi 23 septembre inclus.

Cette mobilisation massive est le reflet de la détermination de la profession, en ville et à l'hôpital, et de ses inquiétudes profondes concernant la décision unilatérale et brutale de l'Assurance maladie (CNAM) de réduire drastiquement l'enveloppe budgétaire dévolue à la prise en charge des examens de biologie médicale, au mépris des impacts d'une telle baisse sur les patients. Cette décision aura en effet des impacts désastreux – et à très court terme - pour l'organisation de la biologie médicale, sur la qualité de la prise en charge et sur le système de santé.

Acteurs responsables et engagés, ouverts au dialogue pour trouver une issue favorable pour toutes les parties à cette situation de crise, les biologistes médicaux n'ont néanmoins pas eu d'autre choix que d'opter pour des actions fortes face aux graves manquements de la CNAM. Sur la forme, cette décision a été prise par la CNAM sans concertation préalable, durant l'été, en l'absence de Gouvernement, et au terme d'un processus entaché d'irrégularités. Sur le fond, les données ayant servi de base à la définition de cette enveloppe étaient erronées. Ces données ont pourtant été fournies par la CNAM elle-même, ce qui interroge sur sa compétence, et sa volonté d'engager un dialogue transparent et constructif dans l'intérêt des Français.

La profession est déterminée à poursuivre la mobilisation jusqu'à ce qu'elle soit entendue par les autorités.

PJ : communiqué de presse du 28/08/2024 - MAJ le 18/09/2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 28 août 2024
MAJ 18/09/2024

Contacts presse

Dr François Blanchecotte
06 08 89 61 02
president@sdbio.eu

Siège social
11 rue de Fleurus
75006 Paris
Téléphone : 01 53 63 85 00 -
Télécopie : 01 53 63 85 01.
Email : info@sdbio.eu
Site : www.sdbio.eu

PAGE 1 SUR 2

Le SDBIO est le principal syndicat libéral représentatif de la profession. Il rassemble tous les biologistes libéraux, quel que soit leur diplôme d'origine (pharmacien ou médecin). Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes où la profession doit faire valoir ses positions. Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche.

Face aux manquements de la CNAM, les biologistes médicaux passent à l'action, et défendent le modèle de biologie de proximité !

En l'absence de réponse de l'assurance maladie (CNAM) aux cris d'alerte des biologistes médicaux des secteurs libéraux et hospitaliers, suite à l'annonce d'une nouvelle baisse de 360 millions d'euros sur les 12 prochains mois (soit près de 10%) de l'enveloppe budgétaire dédiée à la prise en charge des examens de biologie médicale (cf. communiqués du 31-07-24 et du 19-08-2024), les syndicats ont décidé de durcir le ton.

Nous appelons à un mouvement de mobilisation des biologistes médicaux, et de fermeture des laboratoires de biologie médicale **du vendredi 20 septembre au lundi 23 septembre inclus, reconductible.**

Nous alertons également sur le fait que, courant décembre 2024, dès que l'enveloppe budgétaire dédiée à la biologie médicale sera consommée, le coût de tout examen de biologie médicale qui sera réalisé devra être rétrocedé intégralement par les laboratoires à l'Assurance Maladie avec en "prime" le coût supplémentaire lié aux frais de réalisation de ces examens. Les laboratoires n'auront alors d'autre choix que de fermer leur porte ("shutdown") jusqu'à la fin de l'année.

Nous regrettons cet état de fait, qui donne un avant-goût de la biologie de demain et regrettons tout autant de devoir prendre des actions-chocs.

La CNAM a baissé brutalement et unilatéralement l'enveloppe budgétaire alors que près de 323 millions d'euros d'économies ont déjà été consentis sur les deux dernières années. Nous condamnons cette décision prise durant l'été, en l'absence de Gouvernement, puisque les données transmises par la CNAM elle-même, lors de la signature de l'accord de financement en 2023, étaient erronées et ce, depuis 6 mois. Nous dénonçons les agissements de la CNAM, qui a pris des décisions entachées d'irrégularités flagrantes.

A titre d'exemple, la CNAM a baissé de plus de 50% les tarifs d'un examen clé permettant le suivi des patients diabétiques (passage de 4,75 euros à 2,25 euros de l'examen de taux d'hémoglobine glyquée).

Ainsi, la CNAM assume aujourd'hui de vouloir briser la filière du diagnostic biologique des secteurs libéraux et hospitaliers en France.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 28 août 2024
MAJ 18/09/2024

Contacts presse

Dr François Blanchecotte
06 08 89 61 02
president@sdbio.eu

Siège social
11 rue de Fleurus
75006 Paris
Téléphone : 01 53 63 85 00 -
Télécopie : 01 53 63 85 01.
Email : info@sdbio.eu
Site : www.sdbio.eu

PAGE 2 SUR 2

Le SDBIO est le principal syndicat libéral représentatif de la profession. Il rassemble tous les biologistes libéraux, quel que soit leur diplôme d'origine (pharmacien ou médecin). Il négocie les accords conventionnels avec l'Assurance maladie, représente les biologistes médicaux dans l'ensemble des commissions, organismes où la profession doit faire valoir ses positions. Il représente les biologistes médicaux employeurs dans les négociations de branche.

Une telle baisse engendrera des ajustements sur l'ensemble des coûts, avec comme conséquences :

- La disparition de nombreux laboratoires d'urgence et de proximité, particulièrement dans les zones rurales, déjà touchées par les difficultés d'accès aux soins,
- La fermeture de la grande majorité des laboratoires les après-midis,
- La fermeture des laboratoires tous les samedis, et à terme une ouverture seulement 4 jours par semaine,
- L'arrêt des investissements humains, numériques, épidémiologiques, techniques innovantes,
- L'arrêt de la réalisation de certains examens biologiques réalisés à perte.

En ville comme à l'hôpital, la situation financière du secteur de santé est déjà fortement dégradée. Alors que 70% des diagnostics médicaux s'appuient sur les examens biologiques, cette baisse aura un impact majeur sur l'organisation des soins, la gestion des urgences biologiques, la saturation des hôpitaux, la prévention, le dépistage des maladies aiguës et chroniques, la gestion des épidémies et l'ensemble de la prise en charge des patients.

Avec nos patients et les professionnels de santé, nous combattons cette biologie « LOW COST » qui aura pour conséquences la destruction de la biologie de proximité et l'ajout de déserts de laboratoires aux déserts médicaux. Nous pointons l'ambivalence et le cynisme de la CNAM, qui réclame une diversité des laboratoires en France, tout en étant le maître d'œuvre de la suppression de cette diversité.

La profession rappelle qu'elle ne demande pas de financement supplémentaire, elle demande un partage juste et équitable de l'accroissement des volumes avec l'Assurance maladie, comme ce qui a été prévu dans l'esprit du protocole signé en juillet 2023. Nous ne laisserons pas l'assurance maladie détruire cette filière médicale indispensable à tous les Français, et considérée comme l'une des plus efficaces au monde.

Ces actions cesseront dès que l'Assurance Maladie reviendra sur sa décision arbitraire et ouvrira un dialogue constructif pour assurer la soutenabilité de la dépense publique et garantir à la profession les moyens, la stabilité et la visibilité suffisante pour continuer de proposer aux patients une offre de qualité sur l'ensemble du territoire.

Coordonnées des signataires :

- **Dr Jean-Claude AZOULAY** – Président du Syndicat National des Médecins Biologistes (SNMB) - azoulajc@aol.com - 06 60 99 42 28
- **Dr Lionel BARRAND** – Président du Syndicat Les Biologistes Médicaux (Les BIOMED) – president@lesbiomed.fr - 06 67 20 81 88
- **Pr Bruno BAUDIN** – Président de la Fédération Nationale des Syndicats de Praticiens Biologistes Hospitaliers et Hospitalo-universitaires (FNSPBHU) - bruno.baudin@aphp.fr - 01 44 73 63 01
- **Dr Raphaël BERENGER** – Président du Syndicat National des Biologistes des Hôpitaux (SNBH) - raphael.berenger@ch-falaise.fr – 06 67 93 10 00
- **Dr François BLANCHECOTTE** – Président du Syndicat des Biologistes (SDBIO) - president@sdbio.eu - 06 08 89 61 02
- **Dr Thierry BOUCHET** – Président du Syndicat des Laboratoires de Biologie Clinique (SLBC) - thierry.bouchet@biogroup.fr - 06 33 56 03 94
- **Pr Jean-Paul FEUGEAS** – Président du Syndicat National des Médecins Biologistes des CHU (SNMB-CHU) – snmbchu@aol.com – 06 85 99 39 18